

Fortune internationale, philanthropie et patrimoine : le cas de la famille Thyssen

Titre(s): Fortune internationale, philanthropie et patrimoine : le cas de la famille Thyssen [article] / Simone Derix

Dans : RELATIONS INTERNATIONALES 0335-2013 n° 157 avril-juin 2014 - p. 41-54

Note sur l'édition et l'histoire bibliographique : Extrait de : Relations internationales n° 157 avril-juin 2014 - p. 41-54

Résumé ou extrait : En créant des fondations, les familles riches constituaient un capital à des fins charitables mais aussi pour aménager les successions et préserver le patrimoine familial, selon la situation juridique. Alors que l'historiographie récente a étudié l'impact politique des fondations philanthropiques, cet article met l'accent sur celles d'entre elles qui furent au service d'intérêts familiaux à un niveau international. Par leurs objectifs et leur composition multinationale, ces fondations non charitables ont défié les administrations étatiques, devenant de ce fait des acteurs importants dans les relations internationales.

Sujet(s) : Famille
patrimoine
philanthropie
fortune